

N° 2023/03

29 mars 2023

Les points suivants ont été abordés au Conseil Municipal du 28 mars.

### TAUX DES TF - TFNB et TH

Trois constats sont établis concernant les taux des TF (Taxe Foncière), TFNB (Taxe Foncière non Bâtie) et TH (Taxe d'Habitation) :

\*De fortes augmentations concernant les dépenses énergétiques sont à prévoir sur 2023,

\*Notre taux de TF était de 25,80 % suite à la réintégration de la Taxe d'habitation qui disparaît totalement pour les résidences principales à compter de 2023, ce qui fait un taux inférieur à la moyenne des taux de TF sur Forez Est qui est d'environ 29% ;

\*Les taux des impôts locaux n'ayant pas été révisés depuis 9 ans, notre potentiel fiscal n'est pas atteint et notre dotation de fonctionnement se voit, de ce fait, minimisée ;

=> Le Conseil municipal, fort de ce constat, a voté à l'unanimité un réajustement minimal des taux, de 0,5 points sur la TF, les taux étant liés entre eux, ils seront portés comme suit :

TF : de 25,80 % à 26,30 %

TFNB : de 47.18 % à 48.09 %

TH (Taxe Habitation pour résidences secondaires) : de 7.74 % à 7.89 %

### APPROBATION DES BUDGETS 2023

Les budgets sont au nombre de 5, ils ont été votés à l'unanimité :

- **Budget de la Commune**

**Fonctionnement :**

Le montant du fonctionnement est de : 1 407 616.18 €

Le budget de la commune reverse au budget assainissement : 54 619.60 € ainsi qu'au budget de l'Espace Violay 1004 : 37 400.00 €

**Investissement :** Quelques opérations prévues sur 2023 : 1 456 274.05 € répartis par opération :

Changement de la chaudière de la maison médicale (subvention fonds vert)

Préau pour compléter le city park (subvention ANS)

Changement du Master

Mise aux normes des trottoirs sur le haut de la rue du Chêne

Choix de l'architecte pour la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la scierie Giroud

Vente du pré Giroud pour un projet immobilier comprenant la micro-crèche

Vente d'une parcelle sur la ZA des 4 croix

- **Budget Assainissement :**

Fonctionnement : 218 338.60 €

Investissement : 469 917.67 €

- **Budget Photovoltaïques :**

Fonctionnement : 45 702.29 €

Investissement : 55 380.29 €

- **Budget Espace Violay 1004 :**

Fonctionnement : 56 345.03 €

Investissement : 151 474.79 €

- **Budget Lotissement « Les Violettes II » :**

Fonctionnement : 286 247.15 €

Investissement : 336 926.62 €

## REPLACEMENT DES LAMPES PAR DES LEDS

Le SIEL reconduit jusqu'en 2024 sa proposition de subventionner les projets à hauteur de 60%. Madame le Maire propose en conséquence de profiter de cette opportunité et d'approuver le devis concernant le remplacement des ampoules en leds : route du Signy, rue de la Croix Girerd, Chez Perret, le Viallet, rue du Cimetière, rue des Genêts, rue du Monument, La Poyat, route de la Berchère. L'ensemble pour un montant de 80 042,40 €. Ce montant sera réparti sur 2024 et 2025.

D'autre part, des horloges astronomiques seront mises en place gracieusement par le SIEL sur les armoires électriques, ce qui nous permettra d'éteindre quelques quartiers la nuit.

## TRAVAUX RUE DU CHENE

Les trottoirs seront repris pour être mis aux normes d'accessibilité à partir du 11 avril, soit après le WE de Pâques, pour trois semaines. Ensuite, le Département refera la couche de roulement sur cette partie. Il reprendra également l'enrobé à l'entrée du bourg, côté Balbigny, jusqu'au rond-point.

La seconde partie du bourg, de la boulangerie au rond-point doit faire l'objet d'une étude d'assainissement et de mise en séparatif pour compléter ce qui a déjà été réalisé au centre-bourg. L'étude sera menée d'ici 2025 pour profiter des aides apportées par l'Agence de l'eau et du Département, mais les travaux seront vraisemblablement réalisés par Forez Est qui prendra la compétence eau potable et assainissement à partir de janvier 2026.

## CARREFOUR DANGEREUX

La dangerosité du carrefour de la sortie de la station essence a été évoquée, notamment depuis la construction du nouveau bâtiment qui empêche la visibilité. Une modification des priorités sera réalisée : Un « céder le passage » sera mis en place sur la route de Fontbonne, afin de donner la priorité aux véhicules en provenance de la station TOTAL, et notamment aux engins de déneigement du Département.

## INFORMATIONS DIVERSES

La borne pour recharge de véhicules électriques est installée, place de la Mairie. Les opérations de branchement auront lieu dans les jours à venir. Il s'agit d'une borne à recharge rapide, entièrement financée par le SIEL.

La ligne à Haute Tension qui traverse l'aire de jeux des enfants sera enfouie début avril.

Le kiosque à pizzas sera installé d'ici mi-avril sur la Place Fouillat.

Les lamas devenant agressifs, ont dû être cédés à une ferme, à CUSSET. Ils ont été remplacés par deux moutons. La cabane et le parc sont en cours de restauration.

Des décors ont été installés à l'école et dans les espaces verts par les agents de la voirie. Les crayons ont été peints par les enfants de l'école.

**JOYEUSES FETES DE PAQUES A TOUS !**

